

11

OCTOBRE • NOVEMBRE • DECEMBRE 2020



BP-PP | B-02307
BELGIE(N)
BELGIQUE

Bureau de dépôt : Bruxelles X.
N° d'agrégation : P201042
Adresse de l'expéditeur :
Rue Coenraets, 68
1060 Bruxelles

SOLSCOOP

INTERVIEW
**BURKINA FASO,
LES MUTUELLES DE SANTÉ
FACE AUX CRISES**

FOCUS
**PROTÉGER CHACUN.E
D'ENTRE NOUS**

BRÈVES

- COLOMBIE : BATTRE CAMPAGNE POUR LES DROITS !
- RDC : LES FEMMES AU COEUR DU RENFORCEMENT DES MUTUELLES !
- UNE FORMULATION DE PROGRAMME INÉDITE





4 novembre 2019 à Bruxelles. Retour en image sur la Conférence "Universal Social Protection 2030 - Quel engagement prend la Belgique?", organisée par le Dialogue belge pour la protection sociale universelle dont fait partie Solsoc.



SOLSOC est une organisation non gouvernementale agréée par la coopération belge (DGD) pour mettre en œuvre des programmes de développement durable dans les pays du Sud. Elle est aussi l'organisation de solidarité internationale de l'Action commune socialiste qui constitue son ancrage historique et social. En partenariat avec différentes composantes de celle-ci, elle soutient des actions dans 8 pays en Amérique latine, en Afrique et au Proche-Orient. Notre objectif commun est de permettre aux populations de vivre plus dignement et d'accéder à leurs droits socio-économiques et politiques. En Belgique, Solsoc interpelle les décideur·euse·s belges et européen·ne·s afin de relayer les revendications de ses partenaires. Un travail d'information et de mobilisation du public est également mené avec d'autres organisations progressistes qui partagent ses valeurs de démocratie, de solidarité et de justice sociale.

Rue Coenraets, 68 -
1060 Bruxelles
Tel : +32 (0)2 505 40 70
Email : info@solsoc.be
CCP : BE42 0000 0000 5454

 facebook.com/SolsocASBL
 twitter.com/Solsoc

Directrice : Veronique WEMAERE • Présidente : Estelle CEULEMANS • Vice-présidentes: Gwenaëlle GROVONIUS et Martini HAGIEFSTRATIOU • Secrétaire/trésorière : Gabrielle JOTTRAND • Administrateur·rice·s : Jacques BOURGAUX, Tangui CORNU, Fanny DUBOIS, Jenifer FERNANDEZ SANCHEZ, Ariane FONTENELLE, Antonio GAMBINI, Delphine HOUBA, Paul JAMAR, Rafaël LAMAS, Florence LEPOIVRE, Arnaud LEVEQUE, François MARLIER, Noémie VAN ERPS

Imprimerie : Nuance 4 s.a. www.nuance4.be
Adresse de l'expéditeur : Rue Coenraets, 68 – 1060 Bruxelles
n°11 Octobre – Novembre – Décembre 2020



Solsoc est membre de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF) et adhère à son code éthique. Vous avez ainsi une garantie supplémentaire que nous utilisons les dons que vous nous faites avec rigueur et précaution. Vous avez un droit à l'information.

Solsoc respecte les obligations légales telles que stipulées dans le Règlement Général sur la Protection des Données.



► É D I T O

LA PROTECTION SOCIALE EST UN DROIT !

Des années comme celle-ci, on n'en voit pas souvent dans une vie ! Une pandémie, deux confinements, une crise sanitaire, sociale et économique. Un contexte sans précédent qui a vu l'arrivée d'un nouveau gouvernement tant attendu. Les défis sont énormes pour celles-eux qui ont pris les rênes de notre pays. Pour le reste du monde aussi. L'Organisation Internationale du Travail estime la perte en matière d'emploi à près de 345 millions d'emplois équivalents temps plein depuis le début de la crise. Derrière ces chiffres se cachent des personnes qui voient leurs revenus diminuer ou disparaître, qui doivent parfois faire face à des dépenses de santé inattendues et qui doivent revendre leur moyen de transport pour affronter des factures, réduisant ainsi leurs chances de retrouver un emploi ... Depuis plusieurs années, Solsoc et ses partenaires luttent pour une protection sociale universelle et pour que le travail décent soit une réalité pour tou-te-s ! Aux côtés de la FGTB, de Solidaris et d'autres acteurs de la société civile nous plaidons pour que la Belgique soutienne davantage les systèmes de protection sociale dans sa coopération au développement. Nous réclamons une plus grande solidarité entre les pays pour une plus juste répartition des richesses et une réduction des inégalités. Sans une justice sociale accrue, le monde ne se relèvera pas plus fort de cette crise. Aujourd'hui, il est temps de rappeler que la protection sociale est un droit, pas un privilège !

Estelle Ceulemans, Présidente

► I N T E R V I E W

BURKINA FASO, LES MUTUELLES DE SANTÉ FACE AUX CRISES

Le Burkina Faso, est touché par l'épidémie de Covid-19 depuis mars dernier. Le pays connaît par ailleurs une crise sécuritaire et humanitaire qui a causé le déplacement de plus de 1 million de civils depuis 5 ans. Dans ce contexte, le système de santé n'a pas pu toujours répondre à des besoins croissants. Pour y faire face, l'ONG ASMADE, soutenue par Solsoc, a appuyé la mise en place d'un réseau de mutuelles de santé communautaires ciblant principalement les Burkinabè actif-ves dans le secteur informel. Appoline Compaoré, chargée de communication de l'ONG, a répondu à nos questions.

Concernant la réponse à l'épidémie, quelles sont les dernières activités mises en place par ASMADE ?

Appoline Compaoré : ASMADE, avec l'appui de Solsoc, a apporté son soutien aux comités régionaux de gestion d'épidémies de 5 régions du Burkina Faso en faisant des dons de matériel d'urgence et de prévention. Nous avons ensuite lancé une campagne de sensibilisation à la radio et à la télévision pour relayer les instructions du ministère de la santé. Nous avons ciblé les acteur-ric-e-s de la restauration et de la transformation des produits agroalimentaires dans la ville de Ouagadougou, ainsi que des acteurs mutualistes de 11 régions du pays. Nous avons également participé à des concertations nationales et internationales sur la riposte face au Covid-19. Ces échanges ont permis d'ajuster nos stratégies et de conjuguer nos efforts avec d'autres intervenants.

ASMADE appuie une association de restauratrices et transformatrices de rue (CARTPL), qui a mis sur pied sa propre mutuelle de santé. Comment cette mutuelle s'est adaptée à la crise et aux besoins des acteur-ric-e-s du secteur informel ?

A.C : Avec le soutien d'ASMADE, la mutuelle de santé du CARTPL a mis à disposition de ses membres du gel, du savon et des masques confectionnés en tissus et organisé des sensibilisations téléphoniques. Les restauratrices et transformatrices de rue ont ensuite commencé à produire elle-même du savon et des masques. Quand les rassemblements ont de nouveau été autorisés, elles ont mené des actions de sensibilisation dans les écoles, les sièges des associations membres, exhortant surtout leurs pairs à observer les gestes barrière, car leur métier est un des plus exposés.

Quel est l'impact de la situation sécuritaire sur les activités de l'organisation ?

A.C : La dégradation de la situation sécuritaire entraîne des déplacements de populations et rend difficile la mobilisation de notre public. En outre, il faut changer de stratégie et privilégier le travail avec des personnes relais formées dans les zones où l'insécurité est forte.

Les élections présidentielles viennent d'avoir lieu, quels sont les messages que vous allez adresser aux responsables politiques sur les questions de santé ?

A.C : Nous demandons que les responsables politiques s'engagent à garantir l'accès aux soins de santé et à la protection sociale des populations, notamment à travers la promotion des mutuelles de santé.

LA PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE POUR PROTÉGER CHACUN·E D'ENTRE NOUS

Chaque 12 décembre, la Journée mondiale de la couverture sanitaire universelle est célébrée à travers le monde. Cette année, elle a pour thème « La santé pour tou-te-s, protéger chacun·e d'entre nous ». À cette occasion, Solsoc rappelle qu'à travers le monde, des millions de personnes n'ont pas accès à une protection sociale.

Le 7 octobre dernier, Solsoc, FOS, IFSI avec le soutien de Solidaris, de la FGTB Horval et de la Centrale Générale, ont lancé une campagne pour promouvoir la protection sociale universelle. Mécanisme de prévoyance, la protection sociale permet de faire face aux risques auxquels nous pouvons être confrontés tout au long de la vie ; maladie, grossesse, vieillesse, accidents de travail, invalidité, décès d'un parent. La protection sociale vient alors garantir des revenus de remplacement pour continuer à vivre dignement dans les moments difficiles.

La protection sociale est un droit!

La protection sociale est inscrite dans la Déclaration universelle des droits humains depuis 1948 et promue par l'Organisation internationale du travail. Cependant seul 27% de la population mondiale en bénéficie. En Afrique, c'est près de 80% qui n'y a pas accès. En réponse à ces problématiques, Solsoc, avec l'appui de l'Union Nationale des Mutualités Socialistes, soutient depuis plusieurs années l'extension des mutuelles de santé communautaires. Ces actions sont menées afin de permettre à des familles issues du secteur rural et de l'économie informelle d'accéder à des soins médicaux. C'est dans cette même optique de ne laisser personne de côté que Solsoc et ses partenaires se sont mobilisés autour d'une campagne pour la protection sociale universelle.

Un objectif ambitieux mais réalisable

La protection sociale universelle est un puissant levier de développement, de lutte contre les inégalités et de résilience face aux crises telles que celles que nous traversons actuellement sur les plans sanitaire, économique et social. La protection sociale est abordable : selon l'OIT, entre 2 et 6% du PIB mondial peut suffire à garantir à toutes et tous une protection sociale de base. Malgré ces évidences, la volonté politique et l'investissement financier manquent dans de nombreux pays. En Belgique, les gouvernements successifs n'ont cessé de réduire ce budget ces dernières années, ainsi que dans de nombreux pays d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie où le développement économique prime bien souvent sur la réduction des inégalités.

Par le biais de cette campagne Solsoc, FOS, IFSI, Solidaris, la FGTB Horval et la Centrale Générale, réclament que la Belgique investisse davantage dans la protection sociale au sein de sa coopération au développement, soutienne la création d'un Fonds mondial de protection sociale et promeuve la ratification de la convention 102 de l'OIT concernant la sécurité sociale.

Pourquoi demander un fonds mondial de protection sociale?

Promu dans le cadre d'une campagne de la Confédération Syndicale Internationale (CSI), un fonds mondial permettrait de financer la protection sociale universelle en rassemblant dans un fond commun, des contributions financières des États. Les états dont les capacités économiques et fiscales sont insuffisantes auront la possibilité de faire appel à la coopération internationale pour les soutenir dans leurs objectifs de mettre en place ou renforcer des systèmes de protection sociale dans leur pays.

Une campagne participative

Le lancement de la campagne pour la protection sociale universelle a été l'occasion de dévoiler un nouvel outil. Développé par l'agence créative SWITCH, un site internet a été créé comme support principal de la campagne. Il servira de plateforme de revendications et de partage de vision pour les organisations partenaires en Belgique comme au Sud. Une mappemonde interactive permet d'ores et déjà de visualiser des informations sur l'accès à la santé et à la protection sociale par pays d'intervention. Le site proposera bientôt des vidéos d'interviews de nos organisations partenaires ainsi que des articles et des analyses ayant pour thème la protection sociale. Afin de permettre une bonne compréhension du mécanisme de la protection sociale par nos publics, une vidéo d'animation au ton pédagogique a été mise en ligne.

Sous de bons auspices

Depuis le 30 septembre dernier, la Belgique peut enfin compter sur un nouveau gouvernement qui a vu l'arrivée de Meryame Kitir (Sp.a) en tant que nouvelle ministre de la Coopération au développement. Solsoc est satisfaite de voir qu'à travers sa note d'orientation politique, la ministre a affirmé sa volonté de mettre en place une politique de lutte contre les inégalités, y compris celles de genre, et de soutenir des mécanismes d'accès à la santé qui ne laissent personne sur le côté, tels que la Protection sociale.

Tout en saluant ces engagements de la part du gouvernement belge, Solsoc, FOS, IFSI, Solidaris, la FGTB Horval et la Centrale Générale restent mobilisés pour que la protection sociale puisse protéger chacun·e d'entre nous en Belgique et dans le monde.



**LA PROTECTION
SOCIALE
EST
UN PRIVILÈGE
DROIT**

PLUS D'INFOS SUR LA CAMPAGNE :

[WWW. LA PROTECTIONSOCIALEESTUNDROIT.ORG](http://WWW.LA PROTECTIONSOCIALEESTUNDROIT.ORG)

#UNDROITPASUNPRIVILÈGE

► BRÈVES

COLOMBIE: BATTRE CAMPAGNE POUR LES DROITS !

Quatre ans après la signature des accords de paix, la situation ne s'est pas améliorée en Colombie, que du contraire. Sous la législature de l'ultralibéral Iván Duque, on observe un démantèlement progressif des droits fondamentaux, une criminalisation sévère des défenseur·euse·s de ces droits, des communautés marginalisées, et des leaders syndicaux·ales. C'est dans ce contexte que Solsoc, FOS, IFSI, la FGTB-HORVAL et leurs organisations partenaires syndicales, sociales, paysannes et ethniques ont décidé de se mobiliser ensemble pour sensibiliser les citoyen·ne·s colombiens et les rallier à la cause. Le 26 septembre 2020, date anniversaire de la signature des accords de paix, la campagne « Faites valoir leurs droits. Ils sont aussi les vôtres » a ainsi été lancée, le 8 octobre, à Bogotà en présence de l'Ambassadrice de Belgique en Colombie et des organisations partenaires. Son objectif est de sensibiliser la société colombienne et internationale aux graves violations subies par celles·eux qui revendiquent leurs droits et ceux des autres, de montrer les moyens d'action qui existent et d'inciter le plus grand nombre à agir pour plus de justice. La campagne sera relayée en Belgique auprès de l'Action commune socialiste à partir de 2021.



RDC : LES FEMMES AU COEUR DU RENFORCEMENT DES MUTUELLES!

Le 21 octobre dernier dans la ville de Mbandaka en RD Congo, à l'occasion de la Journée internationale des femmes rurales, le CRAFOP (organisation de partenaire de Solsoc) a organisé une séance d'échanges avec des femmes leaders d'associations et de réseaux d'organisations. Cette activité qui s'est inscrite dans le cadre de la stratégie du renforcement de la Mutuelle de Santé Lonalo mise en place par le CRAFOP. Elle a permis de rappeler les avantages d'adhérer à une mutuelle de santé et mis en évidence le rôle majeur des femmes dans les stratégies de renforcement des mutuelles de santé et la mise en place de la couverture sanitaire universelle. En effet, la plupart du temps, ce sont elles qui découvrent qu'un membre de la famille est malade, le conduisent dans un centre de santé, remplissent le rôle de garde-malade, se retrouvent obligées de vendre les biens de leur ménage pour payer la facture des soins reçus. Leurs revenus ne leur permettent pas d'accéder aux soins de santé autant de fois qu'elles, ou leur famille, en auraient besoin. C'est pour cette principale raison qu'il est nécessaire d'adhérer à la Mutuelle de Santé Lonalo. Après ces échanges, les participantes ont pris l'engagement collectif d'aller sensibiliser les membres de leurs associations et de les convaincre à adhérer à la Mutuelle Lonalo !

SOLSOC SE LANCE DANS UNE FORMULATION DE PROGRAMME INÉDITE!

La grande majorité des actions de coopération au développement appuyées par Solsoc sont co-financées par la Coopération belge dans le cadre de programmes quinquennaux. Comme il ne nous reste qu'un an à mettre en œuvre le programme actuel, nous voilà déjà en grande réflexion pour construire le prochain cycle. Solsoc a pour habitude de mener ce processus en impliquant les organisations partenaires, principalement lors d'ateliers d'identification qui ont lieu dans les pays où elles sont actives. La pandémie de Covid-19 en a décidé autrement et nous force à nous réinventer. Nous cherchons dès lors des solutions qui permettent une consultation des personnes et organisations concernées, notamment par vidéoconférence.

Nous qui aimons la convivialité, pour cette fois c'est raté ! Nous ne pouvons pas encore trop en dévoiler, mais ce qui est certain, c'est que nous continuerons à promouvoir l'économie sociale et solidaire, à nous investir auprès des travailleur·euse·s pour la défense de leurs droits, et nous redoublerons d'efforts pour faciliter le rapprochement entre les syndicats et les mutuelles de santé afin de continuer à étendre l'accès à la protection sociale.

► ACTION

OPÉRATION 11.11.11, SOLSOC A BESOIN DE VOS DONNÉS!

L'Opération 11.11.11 2020 est toujours en cours, dans les conditions difficiles liées à l'épidémie de Covid 19.

Les mesures sanitaires liées à la pandémie ont rendu quasiment impossible la vente des produits de l'Opération 11.11.11 dans les grandes surfaces auprès du public, source de rentrées très importantes, ce qui entraîne une baisse énorme des sommes récoltées. Plus que jamais, nous avons besoin de vous pour faire de cette Opération 11.11.11 une réussite à la hauteur des autres éditions : un défi énorme cette année !



Cette année, les dons que vous verserez pour 11.11.11 sur notre compte BE42 0000 0000 5454 sont essentiels. En effet, ils apportent une part substantielle aux fonds propres indispensables à la réalisation des projets soutenus dans

le cadre de l'Opération. En plus, c'est le moment idéal pour vous de faire un don: la déduction fiscale est passée cette année à 60 % des montants versés à Solsoc !

Infos : Patrick Abeels -> 0496/515 483 – pabeels@solsoc.be

Visitez aussi notre site internet : www.solsoc.be/agir/111111-3

EN 2020, VOS DONNÉS SONT DÉDUCTIBLES À 60% !

2020 restera dans les mémoires comme une « annus horribilis » en raison de la pandémie de Covid-19 et de ses répercussions.

Ces effets se sont fait ressentir aussi sur les dons reçus par les associations, et Solsoc ne fait pas exception : les dons qui nous ont été faits cette année sont en forte baisse, tant en nombre de donateur·rice·s qu'en termes de sommes récoltées.

C'est pour pallier cette situation que les autorités ont décidé que les sommes versées aux associations en 2020 avant le 31 décembre pourront être exonérées à 60% du montant donné (contre 45% normalement) pour tout don qui atteint les 40€ (en un ou plusieurs versements sur l'année).

Alors, n'hésitez pas : **faites un don sur notre compte BE42 0000 0000 5454 et déduisez 60% du don effectué grâce à l'attestation fiscale que nous vous délivrerons en avril 2021.**

Solsoc vous en remercie, et vous souhaite d'ores et déjà une bonne année 2021, débarrassée de ce fichu virus.

Infos : Patrick Abeels (pabeels@solsoc.be)

**LA MEILLEURE FAÇON D'ASSURER L'AVENIR,
C'EST DE LE CONSTRUIRE ENSEMBLE.**



E.R.: P&V Assurances SCRL, Rue Royale 151 à 1200 Bruxelles



LE GROUPE P&V EST UN GROUPE D'ASSURANCES COOPÉRATIF BELGE
QUI S'ENGAGE POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET DURABLE